

Envoyé en préfecture le 16/12/2022

Reçu en préfecture le 16/12/2022

Publié le 16/12/2022

ID : 048-214800567-20221215-DE2022\_40-DE



Département de Lozère  
Mairie d'ESCLANÈDES  
48230

04 66 48 25 24

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

date de séance : 15/12/2022

date de convocation : 08/12/2022

n° de délibération : DE2022 - 40

nombre de conseillers en exercice : 11

présents : 9

suffrages exprimés : 9 (pour-9, contre-0)

abstention : 0

objet de la délibération :

**Sécurisation électricité de la Salle  
Communale : demande de subvention  
DETR**

Le quinze décembre deux mille vingt-deux, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Esclanèdes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Pascale BONICEL, Maire.

Prénom, Nom	présent	absent (excusé, ayant donné pouvoir...)	secrétaire de séance
BERGONHE Eric	X		
BLANC Alain	X		
BONICEL Pascale	X		
BOUNIOU Muriel		absente excusée	
CORDESSE Marianne	X		
MEYRUEIX Franck	X		
MOURGUES Christine	X		X
PALMIER Jérôme		absent	
VALARIER Valérie	X		
VIDAL Fabrice	X		
VIEILLDENT Luc	X		

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal :

- le projet de mise en sécurité électrique et d'optimisation énergétique de la Salle Communale ;
- les devis de l'entreprise Roujon concernant la reprise de l'électricité, de l'éclairage et de l'armoire électrique pour un montant de 28 000 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le projet de sécurisation électrique et d'optimisation énergétique de la Salle Communale d'Esclanèdes selon le plan de financement suivant :

Montant des travaux HT : 28 000 €  
Etat DETR : 14 000 €  
Conseil Départemental : 8 400 €  
Fonds propres : 5 600 €

DONNE MANDAT à Madame le Maire de signer les documents nécessaires à la demande de subvention et à la réalisation des travaux.

Le secrétaire de séance,  
Christine MOURGUE

Le Maire,  
Pascale BONICEL

Le secrétaire  
Christine M